

1 8 1 1 3 8

Montreuil, le 11 JUIN 2018

Monsieur le Secrétaire général,

Par courrier en date du 24 mai 2018, vous avez appelé mon attention sur le prochain déploiement de la solution InWeBo, système de protection de la messagerie MERCURE qui a pour vocation de sécuriser l'accès à la messagerie depuis les ordinateurs ou les téléphones personnels des agents. Vous craignez que cette solution ne vienne compromettre le bon déroulement des élections professionnelles de fin d'année en empêchant les agents d'accéder au système de vote depuis leurs ordinateurs ou téléphones personnels.

Je vous confirme que seuls les ordinateurs ou téléphones reconnus par InWebo pourront accéder à MERCURE lorsqu'il sera opérationnel, à compter du 1^{er} juillet 2018.

Cependant, l'échéance des élections professionnelles a été prise en compte lors de la détermination du calendrier de déploiement de la solution. Aussi, je peux vous rassurer en vous précisant qu'une période transitoire a été prévue entre le 1^{er} juillet 2018 et le 1^{er} janvier 2019, pendant laquelle les utilisateurs auront la possibilité d'accéder à la messagerie soit par InWebo, soit d'utiliser classiquement l'accès par le portail traditionnel.

L'accès à la messagerie hors InWeBo étant conservé jusqu'au 1^{er} janvier 2019, je peux vous garantir que son déploiement n'aura aucun impact sur le bon déroulement des élections professionnelles. Par conséquent, votre demande de report devient sans objet.

Monsieur VINCENT THOMAZO
Secrétaire général,
UNSA DOUANES
6, rue Louise Weiss
Bâtiment Condorcet – télédéc 322
75703 PARIS CEDEX 13

Par ailleurs, s'agissant de l'accès à InWeBo, je vous précise que chaque utilisateur qui exprimera le besoin de l'utiliser, se verra attribuer une licence. Cette attribution est automatique. Il n'existe aucune limitation quantitative.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.



Rodolphe GINTZ